

Bois à vendre en forêt privée!

La forêt privée dispose toujours d'importants volumes de bois qui permettraient à l'industrie forestière de combler ses besoins en approvisionnement et ainsi réaliser des opportunités d'affaires intéressantes. En tout et pour tout, environ 2,1 Mm³ de bois rond demeurent disponibles en forêt privée pour approvisionner plusieurs usines de transformation sur l'ensemble du territoire.

Pour la période 2023-2028, les 13 gestionnaires régionaux de plans conjoints de producteurs de bois et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) ont conjointement évalué qu'il serait réaliste de mobiliser annuellement 8,1 Mm³ de bois par année en forêt privée, sur une possibilité de récolte forestière de 17,0 Mm³. Ce volume correspond à la somme de tous les produits, résineux et feuillus, de qualité trituration, sciage et déroulage. La récolte de bois de chauffage, estimée à 1,8 Mm³ par année, est exclue de cette évaluation.

Le volume mobilisable est déterminé à l'aide des données de possibilités de récolte forestière, des historiques de production, des conditions d'achat sur le marché, des ressources disponibles pour accompagner les propriétaires dans la récolte et le transport de bois, en plus d'une estimation de la volonté des propriétaires de récolter ou de faire récolter du bois dans leur boisé.

Toutes choses égales d'ailleurs, la comparaison entre la récolte réelle en 2022 et l'estimation du volume de bois mobilisable permet d'établir les volumes de bois sans preneur pouvant soutenir le développement de l'industrie forestière. À l'échelle de la province, toutes essences et qualités confondues, les propriétaires forestiers ont récolté 74 % du bois mobilisable en 2022.

Globalement, 76 % des volumes disponibles pour les scieries ont été récoltés, comparativement à 67 % du bois de trituration destiné aux pâtes, papiers, panneaux et bioénergie. De plus, 76 % des volumes mobilisables de bois de sapin, épinettes et pin gris ont été mis en marché par les producteurs forestiers, 80 % des autres résineux, 73 % des feuillus mélangés et 66 % des peupliers ont trouvé preneurs. Le territoire de mise en marché du Centre du Québec se tire globalement mieux d'affaire, alors que 83 % des volumes disponibles ont trouvé preneurs en 2022.

Proportion de bois de la forêt privée récolté en 2022 par rapport au bois mobilisable

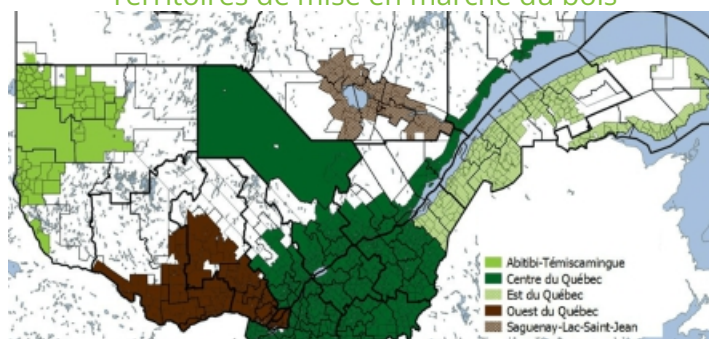
	Territoire de mise en marché	Volume de bois mobilisable en 2023-2028 (m ³) ^A					Proportion de bois mobilisé en 2022				
		Sapin-épinettes	Autres résineux	Feuillus mélangés	Peupliers	Toutes essences	Sapin-épinettes	Autres résineux	Feuillus mélangés	Peupliers	Toutes essences
Trituration	Abitibi-Témiscamingue	-	-	20 000	265 000	285 000	S. O.	S. O.	16%	76%	72%
	Centre du Québec	80 600	132 050	325 350	395 750	933 750	3%	40%	107%	70%	73%
	Est du Québec	-	1 500	140 750	210 400	352 650	S. O.	980%	61%	71%	71%
	Ouest du Québec	-	46 150	76 450	213 450	336 050	S. O.	72%	28%	56%	52%
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	-	-	6 250	238 000	244 250	S. O.	S. O.	0%	50%	53%
	Sous-total	80 600	179 700	568 800	1 322 600	2 151 700	3%	61%	80%	65%	67%
Sciage et déroulage	Abitibi-Témiscamingue	290 000	5 000	-	40 000	335 000	58%	134%	S. O.	S. O.	59%
	Centre du Québec	2 444 750	211 150	118 150	64 150	2 838 200	87%	98%	68%	87%	87%
	Est du Québec	1 657 700	52 100	86 100	310 450	2 106 350	70%	76%	45%	65%	69%
	Ouest du Québec	161 100	51 800	64 700	5 450	283 050	75%	64%	50%	81%	67%
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	355 650	8 150	3 000	7 000	373 800	63%	122%	82%	35%	63%
	Sous-total	4 909 200	328 200	271 950	427 050	5 936 400	77%	90%	57%	67%	76%
Toutes utilisations	Abitibi-Témiscamingue	290 000	5 000	20 000	305 000	620 000	58%	134%	16%	73%	65%
	Centre du Québec	2 525 350	343 200	443 500	459 900	3 771 950	84%	76%	97%	72%	83%
	Est du Québec	1 657 700	53 600	226 850	520 850	2 459 000	70%	101%	55%	68%	69%
	Ouest du Québec	161 100	97 950	141 150	218 900	619 100	75%	68%	38%	56%	59%
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	355 650	8 150	9 250	245 000	618 050	63%	228%	27%	50%	59%
	Sous-total	4 989 800	507 900	840 750	1 749 650	8 088 100	76%	80%	73%	66%	74%

Note : La compilation des données par les différents syndicats et par les différentes entités du MRNF peut différer, notamment en ce qui a trait aux différents regroupements d'essences. La situation peut engendrer des différences dans les estimations.

A : Le bois mobilisable correspond au bois pouvant être réalistement récolté et commercialisé aux usines de transformation de bois en 2023-2028. Il diffère de la possibilité de récolte forestière.

Sources : Syndicats et offices de producteurs de bois du Québec et MRNF. Compilation : PFPQ.

Territoires de mise en marché du bois



Les volumes sans preneur pourraient constituer des occasions d'affaires pour une industrie forestière souhaitant valoriser davantage de bois. Plus spécifiquement, d'importants volumes demeurent disponibles dans plusieurs régions :

- Environ 760 000 m³ de bois de trituration demeurent disponibles dans l'ensemble des territoires de mise en marché. La majorité des volumes résident dans les essences feuillues, et ce, bien que le sapin-épinettes demeure nettement sous valorisé.
- Plus de 1,1 Mm³ supplémentaire de bois de sciage de sapin-épinettes pourraient être transformés advenant des conditions optimales de mise en marché en forêt privée.
- Tous les territoires recèlent des volumes supplémentaires, mais environ 490 000 m³ de bois de sciage de sapin-épinettes résident dans l'est du Québec où les volumes mis en marché ont périclité en 2022. Les producteurs de cette région sont aux prises avec une épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette les forçant à récolter, alors que les volumes alloués en forêt publique s'accroissent.
- Les producteurs de l'Abitibi-Témiscamingue pourraient bénéficier d'une hausse de la demande de leur bois de sciage de sapin-épinettes et de bois de trituration de peupliers. Les volumes disponibles permettraient de compléter l'approvisionnement d'usines.
- Le démarrage de West Fraser à Chambord aura permis aux producteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean de mobiliser la moitié des volumes de peuplier disponibles. Il y a fort à parier que la récolte du volume restant permettrait entre autres de débloquer les volumes de sapin-épinettes résiduels issus des peuplements mixtes.
- La fermeture de l'usine de Fortress à Thurso a provoqué une baisse des livraisons du bois à pâte feuillu dans l'ouest du Québec ainsi qu'un afflux de bois des forêts publiques sur les marchés limitrophes. Près de 150 000 m³ de feuillus de trituration de ces régions ne sont pas valorisés, faute de marchés adéquats.
- La modernisation de lignes de sciage et le démarrage de la scierie Bois LIB à Princeville auront permis au territoire du Centre du Québec d'écouler 87 % des volumes de bois de sciage de sapin-épinettes disponibles. Nonobstant, ce plus grand territoire de mise en marché pourrait écouler près de 325 000 m³ de sapin-épinettes supplémentaires.

Miser sur le potentiel inexploité des forêts privées

Les acteurs de la filière forestière ont tout intérêt à travailler conjointement pour chercher à valoriser le potentiel inexploité de bois dans les forêts privées. Le plus récent *Portrait économique des activités sylvicoles et de la transformation du bois des forêts privées* nous rappelait qu'une augmentation de 2,2 Mm³ de la production de bois en forêt privée se traduirait par une hausse du chiffre d'affaires de 1,5 G\$ en incluant la transformation du bois. Conséquemment, le nombre d'emplois équivalent à temps complet passerait de 13 134 à 16 949 en utilisant davantage le potentiel sylvicole des boisés.

Pour ce faire, il faudra :

- combiner les volumes de bois sans preneur dans les forêts privées et publiques afin de soutenir l'agrandissement ou le démarrage d'installations industrielles;
- évaluer les effets des mesures de soutien aux opérations en forêts publiques sur la commercialisation du bois des forêts privées afin d'éviter de créer des écarts de compétitivité entre les deux modes de tenure sous l'effet de décisions gouvernementales;
- assurer minimalement le respect des achats de bois des forêts privées dans les scénarios d'approvisionnement des usines de transformation déterminés par le MRNF (et espérer leur dépassement). Un suivi serré de l'allocation de bois des forêts publiques sera primordial afin de mettre en pratique le principe de résidualité;
- investir davantage dans la sylviculture des forêts privées puisque le manque de ressources disponibles à la remise en production des sites récoltés et perturbés constitue un frein à un accroissement de la mobilisation du bois.

Congrès annuel de la Fédération des producteurs forestiers du Québec



Matière première prioritaire

Congrès annuel de la Fédération des producteurs forestiers du Québec

1^{er} et 2 juin 2023

Riôtel Matane - 250, avenue du Phare Est, Matane (Québec) G4W 3N4

Le congrès 2023 de la FPFQ aura lieu à l'hôtel Riôtel de Matane les 1^{er} et 2 juin prochains sous le thème « Matière première prioritaire ». Le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent est la région hôte qui recevra notre congrès cette année.

Cet événement sera l'occasion pour nos membres et plusieurs intervenants du milieu de discuter d'approvisionnement en bois sous l'optique du renforcement des échanges entre tous les éléments de la filière (consultez le [programme 2023](#)).

Le nombre de places étant limité, nous vous suggérons de vous inscrire dès maintenant en [achetant votre billet par notre site](#) ou en envoyant un courriel à Sabrina Verreault (sverreault@upa.qc.ca).